

Le Perche

Une enquête auprès des ménages sur l'amélioration de l'habitat à Mamers et dans le Saosnois

Une étude auprès des ménages sera mise en place début décembre pour six mois. Elle consistera à déterminer les besoins du territoire.



De gauche à droite : Aurélie Jouin, Alain Bot et Jonathan Hellec, cabinet d'études INHARI. (©Le Perche)

La Communauté de communes Maine Saosnois dans le cadre du développement de son territoire à travers l'élaboration d'un schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et d'un plan climat air énergie territorial, met en place une étude à l'amélioration de l'habitat en engageant à partir d'un questionnaire un diagnostic auprès des ménages.

« Une étude mise en place dès début décembre sur une durée de six mois avec le concours du groupement CDHAT et INHARI, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le département de la Sarthe. Une étude pré-opérationnelle qui consiste à déterminer les besoins spécifiques, tant quantitatifs que qualitatifs, existants sur le territoire et étudier les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire. » - Alain Blot, vice-président en charge de l'Urbanisme

Sur 17 des 51 communes

Ce diagnostic devrait permettre de calibrer les besoins dans un premier temps sur 17 des 51 communes du territoire, sur des logements vacants, déceler les logements dont l'habitat est indigne et très dégradé, l'adaptation au handicap ou au vieillissement, l'amélioration énergétique et la résorption de vacance.

« Ceci nous permettra d'avoir une bonne perception de l'habitat existant et se faire une idée plus proche du terrain en interrogeant tous les acteurs du territoire. S'adresser aux propriétaires bailleurs ou occupants afin d'affiner les connaissances du parc de logements et de ses besoins en amélioration. » - Alain Blot Vice-président de la CDC

Sur trois ans

Une vaste campagne d'affichage va être déployée sur tout le territoire (mairies, commerces, panneaux d'affichage public...), une fiche d'enquête sera distribuée dans les boîtes aux lettres des foyers. « L'idée est que début avril les élus disposent de tous les éléments en mains et de faire le choix en fonction des secteurs et des besoins, recenser les logements qui aujourd'hui ne correspondent pas aux attentes de la demande ». Une opération qui s'échelonne sur une durée de trois ans, durant laquelle les propriétaires, locataires, pourront s'adresser aux bureaux d'études CDHAT ou INHARI, qui apporteront les réponses adaptées aux besoins de chacun.

La liste des communes enquêtées

Beaufay, Blèves, Bonnétable, Commerveil, Courcival, Louvigny, Louzes, Lucé-sous-Ballon, Mamers, Marolles-les-Braults, Mézières-sur-Ponthouin, Nogent-le-Bernard, Panons, Saint-Cosme-en-Vairais, Terrehault, Thoigné, Villaines-la-Carelle. La date butoir de retour des questionnaires est fixée au mercredi 23 décembre, avec différents retours possibles sur le site communautaire.

Contact

Aurélie Jouin, tél. 02 43 97 78 79, amenagement-territoire@mainesaosnois.fr